

Tournai, le 27 août 2020

Madame, Monsieur, chers parents, chers élèves,

Ce n'est un secret pour personne, l'information circule depuis quelques jours : la rentrée du mois de septembre s'opèrera en code jaune. Cela signifie concrètement que tous les élèves de l'enseignement secondaire prendront le chemin de l'école. Certes, l'épidémie n'est pas terminée et je peux comprendre les interrogations et l'inquiétude que certains d'entre vous peuvent ressentir face à cette situation. Nous mettons en place les mesures de précaution demandées par les autorités publiques afin de garantir les conditions de sécurité les plus optimales possibles. Les mesures détaillées et les règles à suivre seront expliquées clairement aux élèves. **Il reste acquis que le port du masque est obligatoire pour tous dès l'entrée de l'école. Il est donc impératif pour chacun de venir avec ses propres masques pour la journée. Aucun masque ne sera fourni par l'école.** Je ne doute pas que chacun fera preuve de sens civique et respectera cette consigne élémentaire et vitale pour la sécurité de tous.

Suite à une nouvelle ordonnance prise par M. Paul-Olivier DELANNOIS, bourgmestre de Tournai, à partir du 1^{er} septembre, **le port du masque sera obligatoire intra et extra-muros (dans nos villages aussi) aux alentours des écoles** les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 9h00 et de 15h15 à 16h30 ainsi que le mercredi de 7h30 à 9h00 et de 11h00 à 12h30. Ceci obligeant parents et passants à prendre les précautions nécessaires.

Comme annoncé, les élèves de sixième professionnelle et de sixième qualification seront en stage du lundi 7 septembre au vendredi 2 octobre. Je rappelle que la participation des élèves à ces stages est obligatoire et est un critère important pour la réussite de l'année. La convention de stage doit être impérativement remise au chef d'atelier avant le début de celui-ci.

L'horaire prévu pour la rentrée est le suivant :

Mardi 1^{er} septembre

- 8h15, dans les ateliers de DBI et DBII : 6^{ème} professionnelle et 6^{ème} qualification (les élèves qui ne l'ont pas encore fait devront remettre les conventions de stage à ce moment-là ; fin des cours à 11h45).
- 8h15, à la chapelle : 1^{ère} commune (fin des cours à 11h45).
- 9h15, à la chapelle : 1^{ère} différenciée (+ 1 CPIA).
- 9h45, à la chapelle : 2^{ème} différenciée (+ 2 CPIA).
- 13h00, à la chapelle : 2^{ème} commune + 2^{ème} supplémentaire.

Jeudi 3 septembre

- 8h15, à la chapelle : 3^{ème} professionnelle menuiserie et construction.
- 8h45, à la chapelle : 3^{ème} professionnelle électricité, imprimerie, mécanique.
- 9h15, à la chapelle : 4^{ème} professionnelle menuiserie, couverture, construction, garage.
- 9h45, à la chapelle : 4^{ème} professionnelle électricité, imprimerie, mécanique.
- 10h15, à la chapelle : 3^{ème} qualification.
- 10h45, à la chapelle : 4^{ème} qualification.

Vendredi 4 septembre

- 8h15, à la chapelle : 5^{ème} professionnelle menuiserie, couverture, garage, construction.
- 8h45, à la chapelle : 5^{ème} professionnelle électricité, mécanique.
- 9h15, à la chapelle : 7^{ème} professionnelle.
- 9h45, à la chapelle : 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} technique de transition.
- 10h15, à la chapelle : 5^{ème} qualification menuiserie, travaux publics, infographie.
- 10h45, à la chapelle : 5^{ème} qualification électricité, informatique, mécanique, garage.
- 11h15, à la chapelle : 7^{ème} qualification.

Lundi 7 septembre

- 8h30, à la chapelle : CEFA.

Certains élèves présenteront des examens la semaine prochaine. Je les encourage à travailler sérieusement et je leur souhaite bon courage en vue d'une réussite à l'issue de cette seconde session.

J'espère que chacun d'entre vous, malgré les circonstances difficiles que nous connaissons, aura pu profiter d'un temps de repos et de ressourcement pendant ces mois d'été. Je vous remercie de la confiance que vous nous accordez et je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, chers parents, chers élèves, mes salutations distinguées.

D. HENNO, Directeur